

La Lettre des Institutions

N°12 / Juin 2017

IPCS

Institution de **P**rogrès
et de **C**oncertation sociale dans la **S**idérurgie

IPS

Institution pour le **P**rogrès en **S**écurité
et santé au travail

IPSAS

Institution de **P**rogrès **S**ocial
des **A**gents de la **S**idérurgie

IPCS

Objet de l'Institution

Améliorer l'attractivité des métiers offerts par les entreprises Sidérurgiques, notamment vis à vis des jeunes, assurer une meilleure égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, promouvoir la gestion des seniors et, plus généralement, favoriser et entretenir le dialogue social sur des sujets considérés comme prioritaires par les partenaires sociaux.

Administration

*Présidence et Vice-présidence alternées
De mai 2017 à mai 2018*

Président Lionel BELLOTTI (Salarié)

Vice-présidente Françoise PAULS (Employeur)

Administrateurs titulaires

Employeurs Françoise PAULS, Anne-Laure PERRIN

Salariés Lionel BELLOTTI, Paolo CARUCCIO, Laurent CHAPUIS
et Elisabeth DELATTRE

Administrateurs suppléants

Salariés Hugues BERTRAND, Xavier LE COQ
et Thierry QUOILIN

Pour le GESIM Emmanuelle CHAPELIER, Jacques LAUVERGNE
et Estelle MATHIECY

Travaux

Les membres de l'Institution ont poursuivi leur réflexion globale **sur le lien entre le dialogue social** au sens large (c'est-à-dire le dialogue institutionnel et le dialogue professionnel) **et la performance de l'entreprise.**

Afin de nourrir cette réflexion, l'institution a accueilli successivement différents intervenants :

- Monsieur Hubert LANDIER, expert en Relations Sociales et enseignant dans différentes Universités.
- Monsieur Jean-Paul BOUCHET, Secrétaire Général de la CFTD Cadres, Président de l'AGIRC et Vice-président du CESI.
- Madame Marie-Alice MEDEUF-ANDRIEU, Secrétaire confédérale Force Ouvrière en charge de la négociation collective, des salaires-pouvoir d'achat, de la représentativité, des modes d'organisation du travail.
- Monsieur Gabriel ARTERO, Président de la CFE-CGC Métallurgie et membre du CESE.

Ces rencontres ont permis d'appréhender différentes approches du dialogue social, de réfléchir aux principaux obstacles à son bon fonctionnement en France et les solutions à envisager.

Conscients des mutations en cours et de leurs implications sur le dialogue social, les membres ont également réfléchi aux nécessaires évolutions du dialogue social à l'heure de la transition numérique et de l'ubérisation.



Objet de l'Institution

Contribuer à la poursuite du **progrès de la sécurité et de la santé au travail** dans les entreprises du secteur de la Sidérurgie ou dans celles intervenant pour leur compte et faire bénéficier les personnes y travaillant, y compris à titre personnel, de l'information, du développement de la prévention et des progrès réalisés.

Administration

Présidence et Vice-présidence alternées

De mai 2017 à mai 2018

Président Xavier REAUD (Employeur)

Vice-président Bruno BIEVRE (Salarié)

Administrateurs titulaires

Employeurs Patrick DUBOQUET et Xavier REAUD

Salariés Bruno BIEVRE, Sylvain RENAUD, Fabien RUBY et Thierry VINCENT

Administrateurs suppléants

Salariés Bernard BISE, Gérard DELATTRE, Jean-François HILD et Jean-Charles SPILLEMAECKER

Pour le GESiM Emmanuelle CHAPELIER et Estelle MATHIECY

Les supports élaborés par l'IPCS

La synthèse

« **Réflexion paritaire sur l'intégration des jeunes dans nos entreprises industrielles. Quel management pour construire une performance durable ?** »

La brochure



Le rapport

« **Age et emploi en France Rapport sur le vieillissement de la population** »

sont en ligne sur le site internet du GESiM et continuent à être adressés aux sociétés et organismes qui en font la demande.

Travaux

En 2016, les membres de l'institution ont travaillé sur trois axes complémentaires.

1/ Proposer une communication plus innovante en matière de santé & sécurité au travail.

Les membres de l'IPS ont financé le développement d'une application vidéo brevetée permettant la personnalisation de films santé-sécurité. Parallèlement, ils ont travaillé à l'écriture de scripts et à la réalisation de films santé-sécurité à personnaliser par les salariés des entreprises. Initiée en 2015, la thématique « Travaux en hauteur » a été finalisée en 2016. Elle comporte un film générique dit « d'accroche » et sept films techniques, tous personnalisables à l'aide de smartphones ou de tablettes. Les films techniques « Echafaudages », « Nacelles », « Chemins de roulement », « Toitures », « Longes », « Points d'ancrage » et « Lignes de vie » se sont déroulés à Saint-Gobain PAM (Pont-à-Mousson), ArcelorMittal Atlantique Lorraine (Dunkerque) et Asco Industries (Dunkerque).

Le site internet et l'application vidéo brevetée sont désormais dans leur phase finale de test.

Les membres procéderont ensuite à la promotion et la commercialisation de cette application et du premier pack de films.

2/ Rédiger des fiches d'accompagnement des films « travaux en hauteur ».

Les membres amorcent la rédaction de fiches synthétiques reprenant l'ensemble des bonnes pratiques et la réglementation pour chacun des thèmes traités.

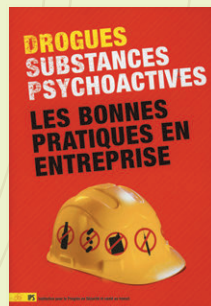
3/ Promouvoir les actions transposables du challenge santé-sécurité.

Les équipes concourant au Challenge santé-sécurité du GESiM doivent proposer, dans leur plan d'action, au minimum une action transposable qui est ensuite mise à la disposition de toutes les entreprises de la Sidérurgie, dans une base de données dédiée, sur le site internet du GESiM. Les membres de l'IPS ont décidé de promouvoir certaines de ces actions soit en contribuant à les faire connaître au plus grand nombre, soit en participant à leur « industrialisation ».

Les publications



« Règlement Général de Sécurité ferroviaire »



« Drogues, substances psychoactives : Les bonnes pratiques en entreprise »

sont en ligne sur le site internet du GESiM et continuent d'être adressées aux sociétés et organismes qui en font la demande.

Au regard de l'accidentologie concernant les travaux en hauteur et de la thématique retenue pour le premier pack de films santé-sécurité, les membres de l'Institution ont choisi de soutenir, en premier lieu, l'action « **Conception d'un arceau de protection pour nacelle élévatrice** » réalisée par une équipe d'ArcelorMittal Dunkerque lors du Challenge 2014-2015.

L'utilisation de cet arceau permet aux intervenants sur nacelles élévatoires de disposer d'un **système d'alerte** en cas de contact avec un point fixe, afin de prévenir les risques d'écrasement.

Les membres de l'Institution souhaitent permettre l'industrialisation de cet arceau de protection puis sa promotion auprès des entreprises concernées.

L'IPS confirme ainsi son soutien au Challenge santé-sécurité et sa volonté de promouvoir les actions de prévention en santé et sécurité qui émergent des différents challenges.

Contribuer à l'amélioration de la gestion des compétences dans les entreprises du secteur de la Sidérurgie et de la Métallurgie.

Administration

Présidence et Vice-présidence alternées

De mai 2017 à mai 2018

Président Gilles JOUSSET (Employeur)

Vice-présidente Tania LEFAUCCONNIER-ERNEST (Salarié)

Administrateurs titulaires

Employeurs Florian DE GELIS et Gilles JOUSSET

Salariés Bernard BISE, Xavier LE COQ, Tania LEFAUCCONNIER-ERNEST et Serge VANDERLYNDEN

Administrateurs suppléants

Salariés Saïd ANDALOUSSI, Elisabeth DELATTRE, Sylvain RENAUD et Christèle TOUZELET

Pour le GESiM Estelle MATHIECY, Emmanuelle CHAPELIER et Jacques LAUVERGNE

Travaux

Les membres de l'IPSAS ont poursuivi leurs travaux sur les parcours des salariés mandatés.

Les membres de l'IPSAS défendent l'idée qu'il existe un lien entre la qualité du Dialogue Social dans une entreprise et sa performance et que la qualité du dialogue social repose notamment sur les compétences des partenaires sociaux.

Cette vision est renforcée par la volonté marquée des partenaires sociaux pour plus de négociation, au plus près des entreprises.

Il devient plus que jamais indispensable de créer les conditions nécessaires pour attirer des salariés motivés, pour lesquels l'engagement dans un mandat pourra constituer une étape naturelle et valorisante dans une carrière professionnelle.

L'objectif des travaux est donc double :

- Gérer le présent : **identifier, évaluer et valoriser les compétences mises en œuvre lors de l'exercice de mandats syndicaux.**
- Préparer l'avenir en donnant **davantage d'attrait aux fonctions syndicales** et en montrant l'intérêt de ces parcours pour les directions : l'exercice d'un mandat peut contribuer à développer des compétences utiles dans un parcours professionnel global.

L'année 2016 a été consacrée :

- A la promotion de l'étude réalisée avec le support de l'ORES intitulée : « **Détecter, évaluer et reconnaître les compétences mises en œuvre dans l'exercice d'un mandat syndical - Une contribution paritaire**

à l'amélioration du Dialogue Social » (disponible au téléchargement sur le site internet du GESiM). Ce rapport a été présenté lors d'une conférence de presse à la suite de laquelle ont été publiés une dizaine d'articles notamment dans « Entreprise & carrières », « Usine Nouvelle » ...

- A la poursuite des **réflexions sur les bonnes pratiques** avec notamment une rencontre avec Monsieur Laurent BOUVOT, responsable des parcours professionnels et des mobilités à la Direction des Ressources Humaines du groupe BPCE afin d'échanger sur l'accord concernant le parcours professionnel des représentants du personnel au sein du groupe BCPE.

Afin de mieux partager et promouvoir leur vision de la gestion des compétences des salariés mandatés, les membres de l'IPSAS vont désormais **aller à la rencontre directe des entreprises**. Ils entament la création d'un **programme d'information** destiné à l'animation de réunions regroupant les salariés mandatés, les managers, la Direction et, de façon plus globale, tous les salariés intéressés par ce sujet. Ce programme comprendra notamment une partie sur les **enjeux liés à la gestion des carrières des salariés mandatés** et des exemples de **référentiels d'analyse** des compétences développées dans l'exercice d'un mandat et susceptibles d'être valorisées dans le cadre du parcours professionnel global.